



**XPO Logistics assigne Elliott Capital Advisors  
qui se voit interdire de transférer les actions Norbert Dentressangle  
jusqu'à une décision de référé**

**Le 8 juillet 2015** - XPO Logistics, Inc. (« XPO ») (NYSE: XPO) annonce aujourd'hui que le Président du Tribunal de Commerce de Paris, sur requête de XPO, a interdit à Elliott Capital Advisors L.P. et ses fonds affiliés (« Elliott ») de transférer leur participation récemment acquise dans Norbert Dentressangle S.A. (« ND ») à quiconque à l'exception de XPO.

Cette injonction a été délivrée sur la base d'éléments démontrant qu'Elliott a acquis sa participation dans ND grâce à des moyens déloyaux et en violation des obligations de transparence et de la réglementation des offres publiques. La procédure engagée par XPO devant le tribunal de commerce est une première étape dans les procédures engagées par XPO pour obtenir la sanction du comportement illicite d'Elliott et la réparation appropriée.

L'injonction restera en vigueur jusqu'à l'issue de l'action en référé qui va être engagée par XPO, dans laquelle une audience est prévue le 23 juillet 2015. Dans le cadre de cette procédure, XPO demandera le maintien de cette injonction jusqu'à l'issue de la procédure au fond.

L'offre publique en cours initiée par XPO sur les actions ND, déposée le 11 Juin 2015 et déclarée conforme par l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF »), fait suite à l'acquisition par XPO d'un bloc de 68% dans ND auprès de la famille Dentressangle au prix de 217,50€ (post dividende). L'offre de XPO permet aux actionnaires minoritaires de ND de vendre leurs actions au même prix que celui payé à la famille Dentressangle, qui représente une plus-value de 38% sur le cours de l'action précédant l'annonce de la transaction, et de 78% sur le cours moyen de l'action sur 1 an.

Conformément aux exigences de l'AMF, un expert indépendant a examiné le prix de l'offre et a conclu sans ambiguïté que le prix de 217,50€ est équitable, notamment parce qu'il correspond au prix par action accepté par la famille Dentressangle pour son bloc de contrôle. Par voie de conséquence, XPO n'a pas l'intention d'augmenter son offre pour toute action ND non encore détenue.

L'offre publique d'achat initiée par XPO reste ouverte jusqu'au 17 Juillet 2015.

### **A propos de XPO Logistics**

XPO Logistics, Inc. (NYSE : XPO) appartient au Top 10 mondial des prestataires supply chain, offrant des solutions à la pointe de l'innovation aux entreprises les plus performantes. L'entreprise propose des services à haute valeur ajoutée en transport - notamment affrètement, multimodal, logistique du dernier kilomètre et expéditions urgentes, solutions logistiques à fort contenu technologique, entreposage et distribution, ainsi que global forwarding par voies terrestre, aérienne et maritime. XPO accompagne plus de 30 000 clients grâce à un réseau intégré de plus de 52 350 collaborateurs et 863 sites dans 27 pays. [www.xpo.com](http://www.xpo.com). Le siège international de XPO est situé à Greenwich, Connecticut (Etats-Unis) et son siège européen est basé à Lyon, France. Le 8 juin 2015, XPO a fait l'acquisition de 67% des actions de Norbert Dentressangle SA. Le reste des titres est coté sous le code « GND » sur Euronext Paris / Euronext London - Isin FR0000052870. [www.norbert-dentressangle.com](http://www.norbert-dentressangle.com)

### **Offre publique d'achat**

XPO Logistics France a obtenu le visa de l'Autorité des Marchés Financiers concernant l'offre publique d'achat simplifiée initiée par XPO Logistics France portant sur les actions de ND au prix de 217,50 euros par action (ci-après l'« Offre »). Le mémorandum d'informations préparé par XPO Logistics France a reçu le visa de l'AMF n° 15-290, en date du 23 juin 2015, suite à la décision de conformité rendue à cette même date.

### **Contacts :**

#### **XPO Logistics Relations presse Europe**

Image Sept  
Estelle Guillot-Tantay, + 33 1 53 70 74 93  
[egt@image7.fr](mailto:egt@image7.fr)

Fabrice Rémon + 33 1 53 70 75 50  
[fremon@image7.fr](mailto:fremon@image7.fr)